Annexe n°25



**Commune de Waimes**

|  |
| --- |
| **URBANISME**  **AVIS D’ANNONCE DE PROJET** |

Le Collège communal fait savoir qu’en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d’une demande de permis d’urbanisme.

Le demandeur est la S.A. Habitat + Concept dont les bureaux sont situés Chemin de la Terre Franche 100 à 6840 Neufchâteau.

Le terrain concerné est situé Rue de Malmedy, 16 à 4950 Waimes et cadastré « Waimes, 1°division, section G, n°15A, 15B ».

Le projet consiste en la transformation et extension d'une habitation en 7 appartements, et présente les caractéristiques suivantes : Transformation du bâtiment existant avec la réalisation de deux appartements, les pièces de nuit d'un troisième et les caves de tous les appartements. Création d'un second volume (L. max = 18,01 m., l. max = 13,62 m.) comprenant 5 appartements. Le second volume comprend un rez-de-chaussée et un étage sur l'ensemble de la superficie du volume et un deuxième étage décroché de l'étage inférieur (superficie moindre). La toiture de la partie R+1 est une toiture plateforme (h. = 7,30 m.) et la toiture de la partie R+2 est une toiture en pente (h. faîte = 11,17 m.). Le projet comprend également la création d'un carport (L. = 6,41 m., l. = 5,30 m., h. = 2,79 m.).

L’annonce de projet est requise pour le motif suivant : Art. R.IV.40-2. § 1er. 2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et les lundis et mercredis de 13h30 à 17h30 à l’adresse suivante : Service Urbanisme - Place Baudouin 1 - 4950 Waimes

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme :

Téléphone : 080 68 91 64 ou

Mail : urbanisme@waimes.be ou celine.barbette@waimes.be,

Dont le bureau se trouve à 4950 WAIMES – Place Baudouin, 1.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du**

**18 novembre 2019 au 03 décembre 2019**

**au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l’adresse suivante : Place Baudouin 1 – 4950 WAIMES,

- Par courrier électronique aux adresses suivantes : urbanisme@waimes.be ou celine.barbette@waimes.be